

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

184724

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2063 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Mouataz LMIK

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie M23- N° 0033419

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi qu'à pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2063 Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MOATAZ L MIR

Date de naissance : 01.01.1953

Adresse : Hay moubarakha Al kools Gr. 22 K. 4

beraussi Casablanca

Tél. : 06.71.12.72.56 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Faraj Kaoutai
Médecin Gér. éraliste
tél : 05 22 73 25 47

Cachet du médecin :

Date de consultation : 29/11/2013

Nom et prénom du malade : Robia Robia

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : Robia Robia

Age :
 Enfant

MUPRAS
ACCUEIL
29 NOV 2013

Docteur Faraj Kaoutai
Médecin Gér. éraliste
tél : 05 22 73 25 47

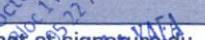
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/11/23	G		1500DA	Docteur Faraj Kaoutar Médecin Généraliste Tél : 05 22 73 25 47
11/11/23	Contrôle	G		

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	11/11/2023	676.50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIographies			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 Dr EL KHAFIF Dr. El Khafif Ben Boubker Hospital N° 52-77 El Qods Street Ben Youssef Casablanca Tel: 05 22 75 86 77 - Fax: 05 22 76 84 39	10/11/23	B:100.	1030,00 \$11

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

A diagram of a dental arch (maxilla) with numbered teeth (1 through 8) on both the upper and lower arches. A coordinate system is overlaid, with the vertical axis labeled 'H' at the top, the horizontal axis labeled 'D' on the left, and the diagonal axis labeled 'G' on the right. The teeth are arranged in a curve, with the first molar on the left and the second molar on the right.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur FARAJ Kaoutar



فراج كوتار

Ancien médecin interne hospital Ibn Rochd

Ancien médecin interne hôpital Al Mansour

بابا بمستشفى ابن رشد

بابا بمستشفى المنصور

HD8299
03/2028
P.P.V:37DH70

LOT/EXP.:

HD8152
02/2028
P.P.V:37DH70

Ordonnance

Casablanca le: 11/11/23

- مباركة
CHARIA 3
PROUGHOU WAKA
Doctor en Pharmacie
BLOC 1 Hay Mobaraka
76 341 CASABLANCA
- 1) ~~37203~~ Depo ~~Mediol~~ 80
1 mg 1/14 x 2
- 2) ~~500~~ Borex ~~500~~ Isachet 6 ~~noj~~
- 3) ~~155~~ Chon d'osau 1 gel ~~15~~ | 3 mois
- 4) ~~155~~ Osteo ~~500~~ 1cp ~~15~~ *Docteur Faraj Kaoutar*
Medecin Généraliste
05 22 73 25 47

وراق التغاضدية

حطة الحافلة 800 و قرب مقهى بلجيكي

Hay Mobaraka Gr 4 N°1,



5) ${}^{89}\text{Sr}$ D_3 ~~Neon~~

Lot.

22L269

Exp.

08.2025

PPV: 136DH50

136.50159 H-17

Abdell

at 5

6) Atys 25
1 gel { soir
puis 2 gel { soir

~~Docteur Faraj Kaoutar
Médecin Généraliste
Tél : 05 22 73 25 47~~

~~676.50~~

Docteur FARAJ Kaoutar

Ancien médecin interne hôpital Ibn Rochd

Ancien médecin interne hôpital Al Mansour



الدكتورة فراج كوتار

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى ابن رشد

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى المنصور

Ordonnance

Casablanca le:

09/11/23

Rabia Kaoutar

Rabia Kaoutar

Genou &

Docteur Faraj Kaoutar

Médecin Généraliste

Tél : 05 22 73 25 47

لا تغير تاريخ الفحص ولا التاريخ الموجود على أوراق التغاضدية

حي مباركة، مجموعة 4 الطابق الأول سيدى البرنوصي - أمام محطة الحافلة 800 و قرب مقهى بلجيكا

Hay Mobaraka Gr 4 N°1, 1er Etg - Sidi Bernoussi - 05 22 73 25 47



مختبر يافا للتحاليل الطبية

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES YAFA

BIOCHIMIE-HEMATOLOGIE-MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE-HORMONOLOGIE

Laboratoire Autorisé N°: 26050

Dr. Amal EL KHAFIF

د. أمال الخفيف رمضانى

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'Université de Granada-Espagne

Patente : 31606078-IF : 53000550-CNSS : 2064872-ICE : 001540529000093

FACTURE N° : 231100709

Casablanca le 10-11-2023

Mme MOATAZ Rabia

INPE

Demande N°: 2311100096

093003440

Date de l'examen : 10-11-2023

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Clé	Clé	Total
PS	Prélèvement	E10	E	10.00 MAD
B106	Cholestérol total	B30	B	30.00 MAD
B118	Glycémie	B30	B	30.00 MAD
B119	Hémoglobine glycosylée	B100	B	100.00 MAD
B216	Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)	B80	B	80.00 MAD
B134	Triglycérides	B50	B	50.00 MAD
B164	T S H ultra sensible	B250	B	250.00 MAD
B439	Vitamine D	B450	B	450.00 MAD
B223	Vitesse de sédimentation	B30	B	30.00 MAD
Total				1030.00 MAD

Total des B : 1020

Total dossier: 1030.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

mille trente dirhams

Laboratoire d'Analyses Médicales YAFA
DT EL KHAFIF Amal
Bd Mbarek Ben Boubker Hammadi N° 52-54
Hay El Qods Sidi Bernoussi Casablanca
Tél : 05 22 75 86 77 - Fax : 05 22 76 84 39

تاريخ إجراء التحاليل

غير قابل للتغيير

أوقات العمل: من الاثنين إلى الجمعة: 18:30-7:30 / السبت: 14:00-7:30 أخذ العينات بالموعد

Horaire continu : du lundi au vendredi : 7h30-18h30/Samedi : 7h30-14h Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Bd. Mbarek Ben Boubker Hammadi N°52-54 Moubaraka Hay Al Qods Sidi El Bernoussi -Casablanca-
Tél : 05 22 75 86 77 / Fax : 05 22 76 84 39 E-mail : laboyaifa@hotmail.com



Laboratoire Autorisé N°: 26050

مختبر يافا للتحاليل الطبية

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES YAFIA

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - MICROBIOLOGIE - IMMUNOLOGIE - HORMONOLOGIE

Dr. Amal El Khaif Ramdani

د. أمال الخفيف رمضانى

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'Université de Granada-Espagne

Prélèvement du : 10-11-2023

Edition : 11-11-2023

Mme MOATAZ Rabia

Code Patient 1704220043 Référence : 2311100096

Prescripteur : Dr FARAJ KAOUTAR

Page : 1/4

HEMATOCYTOLOGIE

Hemogramme

02-04-2022

Hématies :	4.99 M/mm ³	(4.00-5.80)	4.98
Hémoglobine :	14.9 g/dL	(12.5-15.5)	14.9
Hématocrite :	44.9 %	(37.0-46.0)	44.4
-VGM :	90.0 fL	(80.0-95.0)	89.2
-TCMH :	29.9 pg	(28.0-32.0)	29.9
-CCMH :	33.2 g/dL	(30.0-35.0)	33.6
Leucocytes :	3 250 /mm ³	(4 000-10 000)	3 490
Polynucléaires Neutrophiles :	49.5 %	(40.0-75.0)	43.2
Soit:	1 609 /mm ³	(2 000-7 500)	1 508
Polynucléaires Eosinophiles :	2.2 %	(1.0-4.0)	5.2
Soit:	72 /mm ³	(100-400)	181
Polynucléaires Basophiles :	0.3 %	(0.0-1.0)	0.0
Soit:	10 /mm ³	(0-100)	0
Lymphocytes :	40.9 %	(20.0-45.0)	43.6
Soit:	1 329 /mm ³	(1 500-4 000)	1 522
Monocytes :	7.1 %	(2.0-8.0)	8.0
Soit:	231 /mm ³	(200-800)	279
Plaquettes :	321 000 /mm ³	(160 000-350 000)	304 000
(Cytométrie en flux XT2000Sysmex)			
IDP	12.0 fL	(9.0-14.0)	12.2
VPM	9.7 fL	(8.0-12.0)	9.8
P-RGC	23.9 %	(12.0-35.0)	24.4

Frottis sanguin:

Leucopénie

Vitesse de sédimentation

11-05-2021

VS 1ère heure	4 mm	(<10)	4
VS 2ième heure	10 mm	(<20)	10

Horaire continu : du Lundi au Vendredi : 7h30 - 17h00 / Samedi : 7h30 - 13h Prélèvement et analyse par Dr Amal El KHAIF

Bd. Mbarek Ben Boubker Hammadi N° 52-54, Moubarka Hay Al Qods Sidi El Bernoussi - Casablanca

Tél.: 05 22 75 86 77 / Fax : 05 22 76 84 39 - E-mail : laboyaifa@hotmail.com

Laboratoire d'Analyses Médicales YAFIA
 Dr El KHAIF Ramdani
 Bd Mbarek Ben Boubker Hammadi N° 52-54
 Hay Al Qods Sidi El Bernoussi - Casablanca
 05 22 75 86 77 / 05 22 76 84 39



Laboratoire Autorisé N°: 26050

مختبر يافا للتحاليل الطبية

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES YAFA

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - MICROBIOLOGIE - IMMUNOLOGIE - HORMONOLOGIE

Dr. Amal El Khafif Ramdani

د.أمال الخفيف رمضانى

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'Université de Granada-Espagne

Prélèvement du : 10-11-2023
Edition : 11-11-2023

Mme MOATAZ Rabia

Code Patient 1704220043 Référence : 2311100096

Prescripteur : Dr FARAJ KAOUTAR

Page : 2/4

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

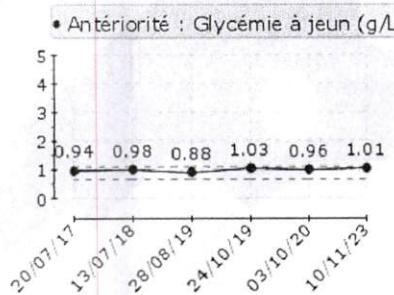
03-10-2020

Glycémie à jeun
(Hexokinase G6PD-H Cobas C311)

1.01 g/L
5.61 mmol/L

(0.65-1.10)
(3.61-6.11)

0.96



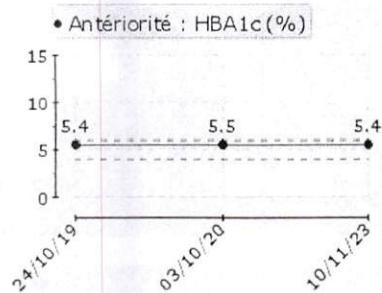
03-10-2020

HbA1c
(HPLC-TOSOH)
<6:Niveau non diabétique
<7:Equilibré
>8:Action à entreprendre

5.4 %

(4.0-6.0)

5.5



24-10-2019

Cholestérol total
(colorimétrique Cobas C311)

2.20 g/L
5.69 mmol/L

(1.54-2.01)
(3.98-5.20)

1.80

Triglycérides
(Enzymatique Cobas C311)

1.04 g/l
1.19 mmol/l

(<1.50)
(<1.71)

24-10-2019

0.93

Laboratoire d'Analyses Médicales
Dr EL KHAFIF Ramdani
Bd Mbarek Ben Bousfer Hammadi N° 52-54
Hay Al Qods Sidi El Bernoussi - Casablanca

Horaire continu : du Lundi au Vendredi : 7h30 - 17h00 / Samedi : 7h30 - 13h Prélèvement et analyse

Bd. Mbarek Ben Boubker Hammadi N° 52-54, Moubaraka Hay Al Qods Sidi El Bernoussi - Casablanca

Tél.: 05 22 75 86 77 / Fax : 05 22 76 84 39 - E-mail : laboyafa@hotmail.com



Laboratoire Autorisé N°: 26050

مختبر يافا للتحاليل الطبية

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES YAFÀ

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - MICROBIOLOGIE - IMMUNOLOGIE - HORMONOLOGIE

Dr. Amal El Khafif Ramdani

د.أمال الخفيف رمضانى

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'Université de Granada-Espagne

Prélèvement du : 10-11-2023

Edition : 11-11-2023

Mme MOATAZ Rabia

Code Patient 1704220043 Référence : 2311100096

Prescripteur : Dr FARAJ KAOUTAR

Page : 3/4

BILAN ENDOCRINIEN

Bilan thyroïdien

22-04-2017

TSH-Thyréostimuline
(ECLIA Cobas e411)

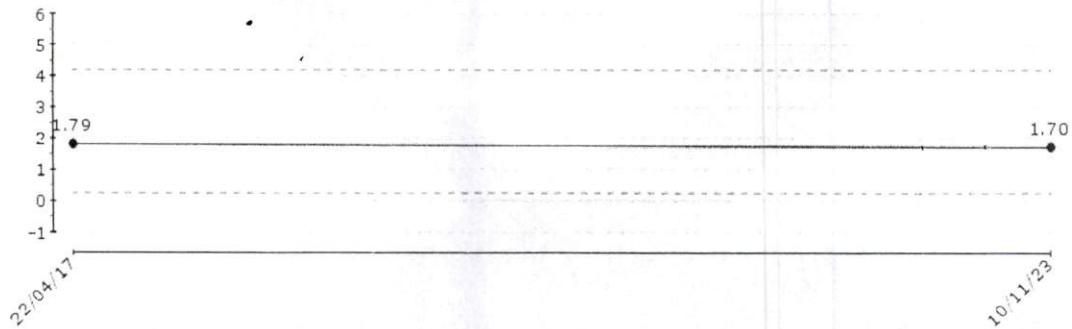
1.70 mUI/L

(0.27-4.20)

1.79

Nouveau-né 0-3 jours	5.17-14.6 µIU/ml
Nouveau-né 4-30 jours	0.43-16.1 µIU/ml
Bébé 2-12 mois	0.62-8.05 µIU/ml
Enfant 2-6 ans	0.54-4.53 µIU/ml
Enfant 7-11 ans	0.66-4.14 µIU/ml
Adolescent 12-19 ans	0.53-3.59 µIU/ml
Adulte	0.27-4.2 µIU/ml

• Antériorité : TSH-Thyréostimuline (mUI/L)



Horaire continu : du Lundi au Vendredi : 7h30 - 17h00 / Samedi : 7h30 - 13h Prélevé par Dr Amal El Khafif Ramdani

Bd. Mbarek Ben Boubker Hammadi N° 52-54, Moubarak Hay Al Qods Sidi El Bernoussi - Casablanca

Tél.: 05 22 75 86 77 / Fax : 05 22 76 84 39 - E-mail : laboyafa@hotmail.com

Laboratoire d'Analyses Médicales YAFÀ
Dr EL KHAFFI RAMDANI
Bd Mbarek Ben Boubker Hammadi N° 52-54
Hay Al Qods Sidi El Bernoussi Casablanca
05 22 75 86 77 Fax : 05 22 76 84 39



Laboratoire Autorisé N°: 26050

مختبر يافا للتحاليلات الطبية

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES YAFA

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - MICROBIOLOGIE - IMMUNOLOGIE - HORMONOLOGIE

Dr. Amal El Khafif Ramdani

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'Université de Granada-Espagne

د. أمال الخفيف رمضانى

Prélèvement du : 10-11-2023

Edition : 11-11-2023

Mme MOATAZ Rabia

Code Patient 1704220043 Référence : 2311100096

Prescripteur : Dr FARAJ KAOUTAR

Page : 4/4

VITAMINES

25-OH-Vitamine D (D2+D3)

(Roche Cobas e411)

Interprétation:

	ng/ml		ng/ml	
Déficience :	<=20		<=50	
Insuffisance :	21-29		52.5-72.50	
Suffisance :	>=30		>=75	

28.92 ng/ml

72.3 nmol/l

nmol/l

Horaire continu : du Lundi au Vendredi : 7h30 - 17h00 / Samedi : 7h30 - 13h Prélèvement et validation par Dr Amal El Khafif

Bd. Mbarek Ben Boubker Hammadi N° 52-54, Moubaraka Hay Al Qods Sidi El Bernoussi - Casablanca

Tél.: 05 22 75 86 77 / Fax : 05 22 76 84 39 - E-mail : laboyafa@hotmail.com

Laboratoire d'Analyses Médicales YAFA
Dr EL KHAFFI AMAL
Bd Mbarek Ben Boubker Hammadi N° 52-54
Hay Al Qods Sidi El Bernoussi
05 22 75 86 77 / 05 22 76 84 39